ENI Service

référence
TDEV25_0520B

35h

Technologies RPA (probots, knowbots et chatbots)

Mise à jour
6 octobre 2026

1796 € HT

Présentiel/distanciel

NOUVEAUTÉ

Technologies RPA (probots, knowbots et chatbots)

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes fondamentaux de la RPA et ses cas d'usage.
- Découvrir les types de bots (probots, knowbots, chatbots) et leurs spécificités.
- Manipuler un outil de RPA pour concevoir, configurer et déployer des robots.
- Développer un chatbot simple à l'aide d'un moteur de NLP et d'API externes.
- Mettre en oeuvre une démarche de sécurisation et de supervision des bots.
- Identifier les enjeux stratégiques et organisationnels liés à l'intégration de la RPA.

Prérequis

Disposer de bases en programmation et en modélisation de processus métier.

Public concerné

Dévloppeurs, analystes métier et chefs de projet souhaitant automatiser des processus à l'aide de la RPA et des bots.

Programme détaillé

Introduction à la RPA et aux types de bots (3h30)

- Définition de la RPA, historique, cas d'usage, limites.
- Exemple d'automatisation simple.
- Travaux pratiques : Cartographie des tâches répétitives automatisables dans un processus métier.

Mise en oeuvre de probots avec UiPath ou Blue Prism (7h00)

- Architecture d'un probot, cycle de vie, bonnes pratiques.
- Automatisation de tâches avec UiPath (ou un autre outil).
- Travaux pratiques : Développement d'un probot de traitement de factures (OCR + envoi d'e-mails).

Knowbots et collecte intelligente d'informations (10h30)

- Web scraping vs APIs, structuration des données.
- Extraction de données avec Python + BeautifulSoup ou UiPath.
- Travaux pratiques : Création d'un knowbot de veille technologique ou concurrentielle.

Chatbots et NLP (10h30)

- NLP, intents, entités, contextes.
- Création d'un chatbot sur Dialogflow ou Microsoft Bot Framework.
- Travaux pratiques : Développement d'un mini-chatbot FAQ interrogeant une API externe.

Sécurité, traçabilité et supervision des bots (3h30)

- Gouvernance RPA, logging, audit, traçabilité.
- Mise en place d'un suivi d'exécution de bots.
- Travaux pratiques : Ajout de logs, traitement des erreurs et supervision dans un tableau de bord simple.

Délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ENI Service est tenu de respecter un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés entre la date d'envoi de sa proposition et la date de début de la formation.

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

La formation peut être suivie uniquement en présentiel dans l'un des campus de l'ENI Ecole Informatique (Nantes, Rennes, Niort, Quimper). Le stagiaire intègre une promotion de l'ENI Ecole Informatique d'environ 25 à 28 stagiaires max par session.
Chaque stagiaire dispose d'un poste de travail adapté aux besoins de la formation et des supports de cours au format numérique.
Il alterne apports théoriques, démonstrations et mise en pratique au travers d'exercices, de travaux pratiques et de cas concrets, réalisés individuellement ou en groupe.

Modalités d'évaluation des acquis

Une évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de formation.

Moyens de suivi d'exécution et appréciation des résultats

Feuille de présence, émargée par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur.
Évaluation qualitative de fin de formation, qui est ensuite analysée par l'équipe pédagogique de l'ENI Ecole Informatique.
Attestation de fin de formation remise au stagiaire.

Qualification du formateur

La formation est animée par un professionnel de l'informatique et de la pédagogie, recruté sur la base de son expérience professionnelle dans le domaine enseigné.
Nos formateurs sont pour la plupart ENI Certified Trainers. Ils assurent une veille technologique permanente.

Accessibilité de la formation

ENI Service s'engage en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH). Toutes nos formations sont ainsi accessibles aux PSH. Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la page "Accueil des personnes en situation de handicap" de notre site internet.